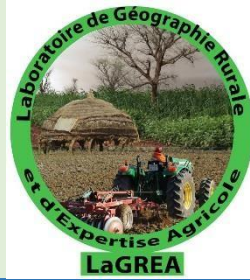




**UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
(FASHS)**



**Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole
(LaGREA)**

**Journal de Géographie Rurale Appliquée et
Développement
(J_GRAD)**



ISSN : 1840-9962

N °001, juin 2022

Volume 3

COMITE DE PUBLICATION

Directeur de Publication : Professeur Moussa GIBIGAYE

Rédacteur en Chef : Dr (MC) Bernard FANGNON

Conseiller Scientifique : Professeur Brice SINSIN

COMITE SCIENTIFIQUE

BOKO Michel (UAC, Bénin)
SINSIN Brice (UAC, Bénin)
ZOUNGRANA T. Pierre, Université de
Ouagadougou, (Burkina Faso)
AFOUDA Fulgence (UAC, Bénin)
AGBOSSOU Euloge (UAC, Bénin)
TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin)
TOHOZIN Antoine Yves (UAC, Bénin)
KOFFIE-BIKPO Cécile Yolande (UFHB,
Côte d'Ivoire)
GUEDEGBE DOSSOU Odile (UAC,
Bénin)
OFOUEME-BERTON Yolande (UMN,
Congo)
CHOPLIN Armelle (Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne, France)
SOKEMAWU Koudzo (UL, Togo)
VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin)
TCHAMIE Thiou Komlan, Université de
Lomé (Togo)

SAGNA Pascal, Université Cheikh Anta
Diop (Sénégal)
OGOOWALE Euloge (UAC, Bénin)
HOUNDENOU Constant (UAC, Bénin)
KOLA Edinam (UL, Bénin)
CLEDJO Placide (UAC, Bénin)
CAMBERLIN Pierre, Université de Dijon
(France)
OREKAN Vincent O. A. (UAC, Bénin)
ODOULAMI Léocadie (UAC, Bénin)
GONZALLO Germain (UAC, Bénin)
KAMAGATE Bamory, Université Abobo-
Adjamé, UFR-SGE (Côte d'Ivoire)
KAUDJHIS ASSI-Joseph Université
Alassane OUATARA (Côte d'Ivoire)
YOUSSAOU ABDOU KARIM Issiaka
(UAC, Bénin)
HOUI NATO Marcel, (UAC, Bénin)
BABATOUNDE Sévérin (UAC, Bénin)

COMITE DE LECTURE

TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin), DOSSOU GUEDEGBE Odile (UAC, Bénin), TOHOZIN Antoine (UAC, Bénin), VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin), VIGNINOUS Toussaint (UAC, Bénin), GIBIGAYE Moussa (UAC, Bénin), YABI Ibouaïma (UAC, Bénin), ABOUDOU, YACOUBOU MAMA Aboudou Ramanou (UP, Bénin), AROUNA Ousséni (UNSTIM, Bénin), FANGNON Bernard (UAC, Bénin), GNELE José (UP, Bénin), OREKAN Vincent (UAC, Bénin), TOKO IMOROU Ismaïla (UAC, Bénin), VISSOH Sylvain (UAC, Bénin), AKINDELE A. Akibou (UAC, Bénin), BALOUBI David (UAC, Bénin), KOMBIENI Hervé (UAC, Bénin), OLOUKOÏ Joseph (AFRIGIS, Nigéria), TAKPE Auguste (UAC, Bénin), ABDOULAYE Djafarou (UAC, Bénin), DJAUGA Mama (UAC, Bénin), NOBIME George (UAC, Bénin), OUASSA KOUARO Monique (UAC, Bénin), GBENOU Pascal (UAC, Bénin), GUEDENON D. Janvier (UAC, Bénin), SABI YO BONI Azizou (UAC, Bénin), DAKOU B. Sylvestre (UAC, Bénin), TONDRO MAMAN Abdou Madjidou (UAC, Bénin)

ISSN : 1840-9962

Dépôt légal : N^o 12388 du 25-08-2020, 3ème trimestre Bibliothèque Nationale Bénin

SOMMAIRE

N°	TITRES	Pages
1	ASSOGBA Senan Eve, CHIKOU Sandrine Liliose, BABADJIDE Charles Lambert : <i>Le genre dans le foncier agricole a Aplahoué</i>	4-11
2	CHIKOU Sandrine Liliose, ASSOGBA Senan Eve, BABADJIDE Charles Lambert : <i>Les logiques paysannes autour de l'adoption des innovations piscicoles dans le delta de l'Ouémé</i>	12-25
3	TOGBE Codjo Timothée : <i>Une eau publique, une eau privée : quand la gouvernance étatique de l'eau de boisson suscite des forages d'eau privées dans la commune d'abomey-calavi au Bénin</i>	26-36
4	MAHAMAT FOUDDA Djourab, ALLAHRAMADJI Félicité : <i>accès a la terre et exploitation de l'espace agricole par les femmes tchadiennes : l'exemple des groupements féminins de la commune de Chaddra</i>	37-47
5	SOUNON BOUKO Boni : <i>Commerce de lait et produits laitiers locaux et résilience des populations pastorales : cas de l'arrondissement de Bétérou au centre nord du Bénin</i>	48-62
6	NOUBACTEP Chappang et TCHEKOTE Hervé : <i>Pratiques des funérailles et mutation de l'habitat dans les campagnes Bamiléké à l'Ouest-Cameroun</i>	63-77
7	KOFFI Yao Jean Julius, KOUAKOU Konan, GBANFLIN Kouamé Fulbert : <i>L'implantation des sociétés agricoles et l'émergence des tensions foncières dans le département de Bocanda (Centre-Est de la Côte d'Ivoire)</i>	78-92
8	GUEDEGBE Sodékon Bolarinwa Ilarion, GIBIGAYE Moussa et TENTE Brice : <i>Typologie et utilisation des ressources ligneuses dans les communes de sô-ava et des aguégus au sud Bénin</i>	93-106
9	TCHAKPA Cyrille, DOSSOU YOVO C. Adrien, TCHAOU T. Gabin : <i>Modes et organisation du système de gestion des déchets solides ménagers dans les arrondissements de Vidolé et Zounzonmè (Commune d'Abomey)</i>	107-120
10	DEMBA DIALLO Kassimou : <i>Comportements socioéconomiques des apprenants en période des vacances à Cotonou : entre volonté et contraintes sociales</i>	121-131
11	MADEGNAN Donald Mensanh, NOUATIN Guy Sourou & KINHOUE Jonatan : <i>Contribution des cantines scolaires à l'amélioration de la scolarisation des apprenants dans la commune d'Athiémé</i>	132-146

COMPORTEMENTS SOCIOECONOMIQUES DES APPRENANTS EN PERIODE DES VACANCES A COTONOU : ENTRE VOLONTE ET CONSTRAINTES SOCIALES

SOCIO-ECONOMIC BEHAVIORS OF THE LEARNERS IN PERIOD OF VACATIONS IN COTONOU: BETWEEN WILL AND SOCIAL CONSTRAINTS

Kassimou DEMBA DIALLO

*Enseignant-chercheur à l'Université d'Abomey-Calavi
Maître-assistant des Université du CAMES
Laboratoire de Recherche Socio-anthropologique des Systèmes Organisés et des Mobilités
(LASMO)
Tel: 0022997771225. E-mail:dembakas@yahoo.fr*

RESUME

Dans la ville de Cotonou au Bénin, les apprenants adolescents surtout orphelins ou issus des familles nombreuses sont contraints de travailler pendant les vacances pour subvenir à leurs besoins scolaires, universitaires. Certains, pour raisons de moyens financiers se donnent au vol et à la prostitution. L'objectif de cette recherche est ressortir les raisons pour lesquelles les travaillent pendant les vacances. Une méthode qualitative avec des techniques d'entretien, d'observations et de questionnaires ont facilité la recherche. Il ressort de cette recherche que les apprenants adolescents exercent les activités de vente à la sauvette au niveau des carrefours, de lavage auto moto, de vente ambulante d'employés dans les services etc. ils obtiennent des revenus qui leur permet de satisfaire leurs besoins scolaires et universitaires et terminer l'année en toute quiétude.

Mots clés : *comportements, socioéconomiques, apprenant, adolescents, Cotonou.*

ABSTRACT

In the city of Cotonou in Benin, adolescent learners, especially orphans or from large families, are forced to work during the holidays to meet their school and university needs. Some, for reasons of financial means, give themselves up to theft and prostitution. The objective of this research is to highlight the reasons why people work during the holidays. A qualitative method with interview techniques, observations and questionnaires facilitated the research. It appears from this research that adolescent learners carry out the activities of street vending at crossroads, motorcycle car wash, itinerant sales of employees in services, etc. They get income that allows them to meet their school and university needs and finish the year in peace.

Keywords: *behaviors, socioeconomics, learner, adolescents, Cotonou.*

1. INTRODUCTION

L'avenir d'une nation, d'un peuple, dépend de sa jeunesse et partant, de la qualité de l'éducation qu'il reçoit dans les écoles. Certains pays développés, notamment ceux d'Europe et d'Amérique et même d'Asie où la procréation est restreinte se trouvent aujourd'hui confrontés à des problèmes de renouvellement de génération et encouragent l'émigration. Par contre dans les pays sous-développés à forte natalité comme ceux de l'Afrique surtout au sud du Sahara, on assiste à un boum démographique et c'est l'entretien à la scolarisation de ces enfants qui pose d'énormes problèmes non seulement aux parents mais également à l'Etat. S'il est important d'avoir des enfants pour assurer la pérennité humaine et assurer une relève de qualité, il est d'autant plus important d'en prendre soin pour en faire des hommes de qualité. Cela est si

préoccupant que les voix s'élèvent de par le monde pour dénoncer, voire faire obstacle à tout ce qui pourrait porter préjudice à l'épanouissement de l'enfant en général et des apprenants en particulier. Les propos du directeur général du FAO tirés de son discours à l'occasion de la journée des enfants en juin 2015 en témoignent clairement lorsqu'il disait :

« les enfants contraints de travailler ont besoin de notre soutien et de notre action, afin de jouir de leurs droits à l'éducation et à la santé, de devenir à l'âge adulte des agriculteurs et des travailleurs productifs et d'échapper ainsi à la pauvreté et à la faim ».

Cette présente recherche est subdivisée en deux grandes séquences : une première qui ressort la phase théorique de la recherche et les raisons pour lesquelles les apprenants mènent des activités économiques en périodes de vacances dans la ville de Cotonou et une deuxième séquence relate l'utilité des revenus issus des activités économiques des adolescents.

2. CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE

problématique

La préoccupation majeure des parents et des dirigeants est de préparer une relève de qualité. De nos jours, les tendances montrent que cette idéale est de plus en plus négligée non seulement par des parents mais également par l'Etat. Les enfants sont laissés à leur propre sort. Cette réalité est observable dans les pays d'Afrique en général et dans une moindre mesure en Asie ou le plus souvent le poids démographique dépasse les revenus.

Les statistiques mondiales sur le travail des enfants et surtout apprenants poussent à la révolte. Sur une publication de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en septembre 2013, cent soixante-huit (168.000.000) millions d'enfants travaillent dans le monde en 2012 dont soixante-dix-huit (78.000.000) millions en Asie Pacifique, soixante-dix-neuf (79.000.000) millions en Afrique Subsaharienne, treize (13.000.000) millions en Amérique Latine et les Caraïbes et plus de neuf millions (9.000.000) dans les régions du Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Parmi eux, plusieurs voire la quasi-totalité sont des apprenants dans des écoles.

Au Bénin, l'enquête nationale sur le travail des enfants réalisée par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique en 2008 révèle que soixante-sept mille quatre cent trente-sept (67.437) enfants sont astreints à travailler pour faire survivre leur famille et satisfaire leurs propres besoins en matière d'éducation scolaire et autres. Malgré l'insistance des articles 12 et 13 de la constitution du 11 Décembre 1990, qui oblige l'Etat à la prise en charge de la scolarisation des enfants, celle-ci est laissée parents qui expriment des difficultés financières. Les vacances qui sont souvent des moments de repos et de divertissement sont devenues pour eux des moments d'intenses travaux économiques qui façonnent autrement leur mentale. De ce fait, ils compromettent dangereusement non seulement leurs facultés mentales mais aussi leurs capacités physiques qui facilitent l'accomplissement des activités éducatives. Parmi ses apprenants, plusieurs n'arrivent plus à la fin des vacances à retourner dans les écoles et rentrent dans la délinquance avec ses corollaires de vol, de braquage et se lancent librement dans la drogue et le sida. Une situation qui met la société toute entière dans l'insécurité.

Face à cette situation qui est de plus en plus grandissante dans la ville de Cotonou, on se pose la question de savoir comment ses apprenants en arrivent à satisfaire les besoins scolaires pour terminer l'année ? Pour répondre à cette question une méthodologie a été adoptée.

Méthodologie de la recherche

Pour tenter de trouver une réponse à notre question de recherche, nous avons adopté une méthodologie mixte, à la fois qualitative que quantitative. Mais elle a été plus qualitative que quantitative vu le caractère sensible de la question qu'elle soulève d'une part et d'autre part, les déterminants socioculturels liés au travail des enfants qu'elle met en jeu. **M. Grawitz, (1993)**, nous enseigne que « le plus intéressant dans les sciences sociales relève de la qualité c'est-à-dire d'élément difficile à mesurer ». Au-delà de l'intérêt de l'étude qualitative qui consiste à se détacher des préjugés et mettre en exergue les différentes variables, elle se veut en partie quantitative et donc ponctuée par l'analyse statistique. Les techniques de recherche

documentaires, d'observation participante, d'entretien et d'administration de questionnaire avec des outils tels que la grille de lecture, le guide d'observation, le guide d'entretien et le questionnaire ont été utilisés. Au total cent vingt-six (126) acteurs ont été interrogés dont cent trois (103) apprenants auxquels nous avons administré les questionnaires, quinze (15) personnes ressources auxquels les guides d'entretien ont été appliqués. Ce qui a permis d'aboutir à des résultats suivants.

Cadre physique de la recherche

Cotonou est notre milieu de recherche. La ville de Cotonou est la capitale économique et la plus grande ville du Bénin avec 760.000 habitants lors du recensement de 2013 et selon les projections, Cotonou est désormais une grande aire urbaine de plus de deux millions quatre cent (2.400000) d'habitants et sa population croît à un rythme effréné (+4,8%/an). Ce qui entraîne des problèmes d'habitation, d'activités économiques. Il faut noter que c'est aussi une vite carrefour qui abrite plusieurs nationalités. Par le phénomène de l'exode rural, plusieurs se sont installés et exercent diverses activités qui, parfois sans un parchemin on peut travailler et subvenir à ses besoins notamment la conduite de taxi moto, les transitaires ambulants, les détenteurs des bars restaurants et des commerçants en général. Il faut noter que les réformes actuelles ont eu raison sur toutes ses activités informelles qui disparaissent peu à peu mettant un bon nombre de population dans le chômage et le sous emploi. Cette nouvelle donne qui a des répercussions sur le quotidien des populations et a profondément changé le mode de vie des ménages.

3. QUELQUES ASPECTS AYANT FAVORISE L'ACTIVITE DES APPRENANTS ADOLESCENTS A COTONOU

situation socio-économique du Bénin

La crise économique qui a ébranlé la plupart des pays africains surtout au sud du Sahara en 1980 n'a pas épargné le Bénin. Les multiples efforts entrepris par les différents gouvernements qui se sont succédé ont abouti à un redressement progressif du tissu social et économique. Mais elle a approfondi l'individualisme ayant entraîné l'implantation progressive de la pauvreté qui a pris de l'ampleur dans le temps passant de 28,5% en 2002 à 37,4% en 2006 (INSAE, 2006) puis, à 41,2% en 2019 (Insaie, 2020) ce qui signifie que près de moitié de la population béninoise est pauvre. De plus, 52,2% de ménages sont pauvres en termes de conditions de vie, 47,9% en termes d'actifs ou de patrimoine de ménages (MEF, 2008). Cette situation sociale est la cause directe de la situation économique du pays. En effet, depuis 2018, le Bénin a connu une croissance économique à dent de scie très sensible qui est passé de 5,7% à 6,7% en 2019. Mais de 2019 à 2020 la crise sanitaire, la fermeture des frontières avec le Nigéria ont sévèrement ébranlé l'économie béninoise et a entraîné une chute de la croissance qui est retombée à 2,3% en 2020. Malgré l'amélioration du climat des affaires selon l'enquête menée par Doing business 2020 qui fait progresser le Bénin de 149^e sur 190 au lieu de 153^e, le passage dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire avec un revenu qui passe de 870 à 1250 dollars par habitant, une croissance budgétaire dont la part sociale est passé de 27% en 2016 et 2019 à 47% en 2021 (BAD, 2021), la pauvreté n'a cessé de grimper et elle a même évolué passant de 37% en 2017 à 41,2% en 2019. Cette crise sociale et économique n'a épargné une couche sociale, mais les plus dangereusement exposées sont des adolescents qui voient hypothéquer progressivement leur avenir. une situation qui est de plus en plus visible dans la ville de Cotonou, se manifeste par les comportements des adolescents apprenants pendant les vacances à Cotonou et qui a suscité cette recherche.

facteurs culturels

Nos différentes lectures et les enquêtes sur le terrain ont permis de savoir qu'au Bénin en général, l'enfant a des valeurs culturelles, économiques et sociales. Il est l'espoir de la famille et dans ce cadre, il doit se battre pour relever les défis majeurs qui sont d'entretenir sa famille de subsistance, de bien-être sanitaire et d'une alimentation saine. Il doit se battre pour se maintenir et se rendre utile. C'est pourquoi tout l'espoir des parents se repose sur l'enfant. Il faut donc procréer en grand nombre pour donner plus de chance à la famille. La déclaration d'un sage rencontré dans la ville de Cotonou l'illustre clairement lorsqu'il nous disait :

« Lorsque l'on a plusieurs femmes et enfants, la nourriture ne manque dans la maison. L'argent non plus, les garçons iront travailler pour ramener et les fiancés des filles viendront verser la dot » (H, 72 ans, couturier).

Dans ce même sillage, H. J. Kanhonou (2010) disait que l'enfant occupe une place de choix dans le groupe social. Il est considéré comme une incarnation des ancêtres donc le signe de leur présence permanente dans la société et source de bonheur surtout pour les époux, étant donné qu'il stabilise les couples et représente une garantie des parents pour la période de vieillesse. Pour confirmer cette situation, B. Manier (2011) expliquait que le travail des enfants existait depuis l'antiquité et que le cercle familial est le principal lieu du travail des enfants. Ils participent à l'économie du ménage et c'est pourquoi la procréation est beaucoup encouragée dans certaines régions. Pour aller plus loin, C. Assaba (1989 p112) écrivait dans sa thèse de doctorat que :

« ...le jeune garçon ne se dérobe pas aux mêmes contraintes imposées à la jeune fille de six ans aux environs de dix ans. Seulement à partir du moment où il peut tenir la houe dans le cas où ses parents sont agriculteurs, il devra être en mesure d'avoir et de cultiver son petit lopin de terre à côté de celui de ses parents ».

De plus, l'éducation d'un enfant n'est pas du seul ressort parents géniteurs. Elle est du ressort de toute la communauté qui peut le corriger en cas de dérive grave ou l'encourager en cas de prouesse. Du coup, l'enfant se trouve au milieu de toute la communauté et doit très tôt se préparer à la prise en charge de cette communauté.

3.4 facteurs sociaux

Plusieurs facteurs contraignent les apprenants à se prendre en charge dans tous les domaines dans la ville de Cotonou. Nos interrogations sur le terrain à l'endroit des apprenants ont permis de lister un certain nombre de facteurs sociaux qui les contraignent à mener des activités économiques. Plus de 50% des apprenants ont avoué qu'ils sont orphelins de père ou de mère ou des deux parents. Ils sont auprès d'un oncle, une tante ou un grand père ou une grande mère. Mais il y en a qui sont indépendants et en location. Ceux-là sont souvent des étudiants en fin de formation.

Les 50% restants sont des apprenants dans des familles polygames avec un chef de famille qui exprime des difficultés financières du fait de sous-emploi, du chômage, du manque de débouchés etc. Il revient à chaque épouse de subvenir aux besoins de ses enfants avec les maigres revenus qu'elles tirent des petites activités économiques qu'elles mènent. Nos observations ont permis de constater que ces femmes n'arrivent pas souvent à satisfaire les nombreux besoins scolaires exprimés par les enfants et ces derniers se trouvent dans l'obligation de chercher des issues pour résoudre leurs problèmes. Pour certains apprenants, les chefs de famille qui exerçaient une activité libérale sont tombés dans la vieillesse et l'incapacité physique d'exercer des activités économiques comme auparavant. Une minorité des apprenants interrogés ont révélé que soit les parents sont divorcés et chacun est donc allé se remarier soit ils sont allés en aventure laissant les enfants auprès d'un tiers. A ce sujet un apprenant intercepté au carrefour Saint-Michel nous a confié ce qui suit :

« Je vis avec ma grande mère. Mes parents sont au Gabon et je n'ai pas de soutien. Je suis obligé de travailler pendant les vacances pour acheter mes fournitures scolaires, pour manger et pour satisfaire d'autres besoins. Parfois en pleine année scolaire je dois faire la vente à la sauvette pour trouver un peu d'argent. Je n'ai pas d'aide et je veux poursuivre mes études ».
(R, 17 ans, étudiant en deuxième année de sociologie, vendeur de torchon au feu tricolore de St-Michel).

Environ 10% des enfants adolescents interrogés sont des orphelins de père ou de mère ou encore des deux parents. Du coup ils sont abandonnés par la famille étant donné qu'ils constituent une

charge supplémentaire. Ils travaillent, font des épargnes pour reprendre une nouvelle année en toute sécurité. A ce sujet, un adolescent nous a confié ce qui suit :

« Après le décès de ma mère, mon père s'est remarié et il a eu deux enfants en plus. Du coup la discrimination a fait surface, je suis pris comme un domestique et travaille de jour comme de nuit. Je n'avais pas du tout le temps pour mes études et j'ai repris la terminal l'année surpassée cette fois ci je reprends la première année de la science de gestion à l'Université. J'ai décidé quitté pour mieux me prendre en charge et évoluer dans mes études ». (J. revendeur de friperie en période de vacances au marché Missèbo à Cotonou).

Dans l'ensemble, les apprenants se trouvent contraints de travailler pour la réalisation de leurs ambitions d'une part et la satisfaction des besoins parentaux d'autres parts. Il est alors important de bien former ses apprenants dans le domaine entrepreneurial pour faciliter leur insertion professionnelle.

4. Activités exercées par les apprenants adolescents pendant les vacances dans la commune de Cotonou et leurs revenus

Les apprenants exercent diverses activités dans l'objectif de réaliser des bénéfices et faire des épargnes. Nos différents entretiens et observations ont permis de recenser quelques unes dans la ville de Cotonou.

La principale activité exercée par les apprenants est la vente ambulante de divers produits. Ils sont souvent des agents commerciaux de grosses firmes étranger détenu par des chinois, des indopakistanaï, des libanais et même des sud-africains et quelques rares béninois. Ils sont souvent recrutés par simple communication avec seulement un certificat de résidence, une pièce d'identité ou simple témoignage selon le coordonnateur de la zone d'Akpakpa. Les coordonnateurs ont souvent appelés des managers qui deviendront par la suite des propriétaires de boutiques de vente de ces produits. Et pendant ce temps les agents commerciaux deviendront des managers. Plus de 70% des apprenants interrogés exercent cette activité pendant les vacances. Nos observations ont permis de remarquer leur présence au niveau des carrefours de Saint Michel, du stade de l'amitié, de la marina Mais également dans les services publics et privés, les ateliers. Ils sont proportionnellement rémunérés à la recette journalière mais parfois ils ont une double rémunération en vendant un peu plus cher les produits à eux confiés. Selon le coordonnateur de Akpakpa, les jeunes filles gagnent mieux dans cette activité que les adolescents garçons du fait qu'elles arrivent facilement à attirer les clients et les revenus mensuels sont compris entre cent mille (100.000) francs CFA et cent cinquante mille (150.000) Francs CFA. Cela dépend de l'expérience, de la formation et l'ardeur de chaque agent commercial. A ce sujet un Adolescent répondant à nos questions disait :

« Lorsqu'on y met de l'ardeur on peut gagner au moins cinq mille (5.000) francs ca le jour. Ce qui donne cent cinquante mille (150000) fracs Cfa mensuel. Ce qui fait plus de trois fois le smig d'un fonctionnaire béninois. A la fin des vacances on se fait beaucoup d'argent et ave ce revenu on peut finir le premier semestre qui va d'octobre à décembre. Dans les congés on reprend la même chose. Plus on vend plus on gagne ». (G, agent commercial adolescent de 17 ans résident à Akpakpa/yagbé),



Photo1 : sac d'un adolescent vendeur ambulant des produits chinois à Cotonou

Cliché : Demba Diallo Kassimou, 2021

La photo1 montre le sac d'un vendeur ambulant des produits chinois. Au repos, il nous a expliqué que le revenu est proportionnel au nombre d'articles vendus. A cela, ils ont des bonus que l'employeur leur donne chaque fin de semaine ou de façon mensuelle.

La seconde activité la plus exercée par les apprenants en période de vacances est la vente de friperie. Cette activité est très développée dans la ville de Cotonou et draine un grand nombre de jeunes apprenants. La présence des apprenants ne se fait qu'en période de vacances et les congés au niveau des carrefours surtout à Saint Michel de Cotonou, au carrefour du stade de l'amitié, mais également dans certains endroits bien indiqués comme sous le pont de Godomey surtout au marché de friperies missèbo. Ceux qui ont un petit capital ouvrent de petites boutiques ou parfois se constituent en de petits groupes pour maximiser le rendement. Selon la quasi-totalité des jeunes adolescents interrogés sur l'exercice de cette activité, les balles de friperie sont ouvertes les mardis, jeudis et samedis de chaque semaine dans les magasins de la place. Ces jours constituent des moments phare pour avoir de belles tenues, ils vont dans les magasins pour faire les premiers choix. Ce marché est bien animé et draine un grand nombre d'apprenants adolescents. Un jeune étudiant rencontré lors de nos périples disait : « *Je fais ce travail depuis que j'avais dix ans et c'est mon job de vacances cela me permet de satisfaire mes besoins en matière d'achat des documents et des photocopies.* »

Plusieurs autres activités sont exercées par les adolescents pour gagner de l'argent et préparer une bonne rentrée scolaire. Parmi ces activités nous avons pu observer certains dans les restaurants ou dans les buvettes comme gérant pour les hommes et servantes pour les jeunes filles. Environ 9% des apprenants interrogés exercent cette activité. Elle intéresse moins les apprenants parce que ceux qui l'exercent sont objet de nombreux suspicion de la part de l'entourage du fait que, dans l'imaginaire collectif, ils sont de « *petites vertus* » et la peur d'être stigmatisé empêchent plusieurs apprenants adolescents d'exercer cette activité. De plus, cette activité nécessite la confiance et une bonne technique de gestion et de la comptabilité. C'est justement ce qui explique cette réticence des adolescents pendant les vacances. Mais dans certaines boutiques ces étudiants sont souvent utilisés pour faire des inventaires. Un promoteur d'une boutique de vente de pagnes dans l'enceinte du marché Dantokpa disait ce qui suit :

« Ils viennent nous mettre de l'ordre dans nos activités. Ils nous assistent et les activités prennent une allure très forte. Je regrette toujours leur départ. Leur assistance dure trois à quatre mois ce qui nous permet de nous reposer. Ils travaillent bien »
(G, promoteur boutique de vente de pagne à Dantokpa)



Photo 2 : Adolescent en plein activité de lavage de moto à Cotonou
Cliché : Dema Diallo Kassimou, 2021

La photo 2 montre un jeune adolescent dans un centre de lavage auto-moto d'un quartier de Cotonou en pleine activité. Selon ce jeune, le revenu est proportionnel au nombre de motos ou de voiture lavé.

Plusieurs autres activités sont également exercées par les adolescents dans la commune de Cotonou en période de vacance. Nos entretiens avec ces apprenants ont permis de savoir qu'il y a parmi eux, des conducteurs de taxi moto, des employés dans les boutiques et les restaurant, l'entretien des espaces verts ainsi que le lavage des motos et autos et surtout les activités de cybercriminalité qui est plus accentuées. Toutes ces activités procurent aux adolescents des revenus substantiels qui leur permettent de bien commencer la rentrée scolaire.

Les revenus varient selon l'activité exercée, le temps mis dans l'exercice de l'activité, l'expérience des adolescents. Ainsi selon qu'ils travaillent pour des revenus journaliers ou encore pour des revenus mensuels les revenus varient. Ceux qui exercent des activités libérales et journalières ont un revenu mensuel compris entre cinquante (50.000) mille franc Cfa et cent cinquante mille (150.000) franc CFA. Pendant que les apprenants adolescents qui exercent des activités salariales ont un revenu compris entre soixante (60.000) francs CFA et cent vingt (120.000) francs CFA. Pendant que les premiers arrivent à faire une épargne comprise entre quatre cents (400.000) francs CFA à cinq cent (500.000) mille francs CFA au cours des vacances, le second arrivent à faire une épargne comprise entre deux cent cinquante (250.000) francs CFA à quatre cent cents (400.000) francs CFA. En plus des revenus issus des activités exercées par des adolescents lors des vacances, certains bénéficient des bonus de la part des employés durant l'année scolaire. Un employeur rencontré lors de nos enquêtes de terrain disait ce qui suit :

« En trois mois pour certains et quatre mois pour d'autres, ils exercent des activités de huit à un an. Après leur départ nous restons sans difficultés pendant longtemps. Il arrive qu'on les aide au cours de l'année académique pour espérer de nouveau leurs prestations l'année suivante. Ils sont assidu et travail bien » (B. commerçant à Dantokpa).

5. Utilité des revenus des activités de vacances des apprenants à Cotonou

Les revenus issus des activités de vacances des apprenants sont investis à plusieurs niveaux.

C'est comme un appui aux parents, dans la satisfaction de leurs propres besoins. Selon les apprenants, les besoins sont les suivants.

Les fournitures scolaires sont d'une nécessité importante pour les apprenants. Lorsque les outils de travail sont au complet l'apprenant n'a autre chose que de se mettre au travail pour obtenir de bons résultats. Une bonne partie des revenus issus des activités économiques des apprenants pendant les vacances et réservée pour se procurer de toutes les fournitures dont ils ont besoins durant l'année scolaire suivante. Selon les bénéficiaires, il s'agit aussi de l'achat des effets vestimentaires qu'il faut pour aller suivre les cours, d'un sac qui puisse contenir les outils de travail (les livres, cahiers, stylo, etc), Certains de ces apprenants utilise une partie de cette somme pour payer le loyer. Du moment où un grand nombre de ces étudiants adolescents

viennent des villages voisins et même des départements du nord situés à plus de 500km de la ville de Cotonou et, n'ayant aucun soutien, ils sont dans l'obligation de mener des activités en période de vacances pour poursuivre leurs études. La majorité de ces jeunes sont souvent des orphelins ou encore issus des familles nombreuses dont les parents ne disposent plus de moyens pour subvenir à leurs besoins scolaire et comme la volonté de poursuivre y est, ils travaillent pour y arriver. C'est dans ce sillage qu'il faut comprendre D.Cohen (1998p72) lorsqu'il affirmait que :

« Les mutations économiques et sociales que connaissent nos sociétés sont surtout d'origine interne et que le recours au protectionnisme renierait tout processus de développement. C'est le contrat social qu'il faut repenser en adoptant la politique de redistribution des revenus économiques ».

Chaque couche sociale doit prendre en compte les réalités du moment pour satisfaire leurs besoins. En dehors des fournitures et autres besoins indispensables pour la poursuite des études, il a aussi les frais de la scolarité. En effet, les frais de formation pour tous les apprenants dans les universités comme dans les cours secondaires sont obligatoires. Dans les facultés ces frais de formation sont moins que dans les écoles de formations spécialisées. La quasi-totalité des apprenants adolescents interrogés sont dans les facultés. Ainsi, selon les adolescents apprenants, une partie des épargnes est réservée pour le paiement des frais de scolarité. Mise à part ces frais, il est aussi important de mentionner les différentes dépenses relatives à la constitution des pièces nécessaires pour l'inscription dans les universités publiques du moment où les facultés et les universités privées sont réservées aux apprenants dont les parents continuent de les prendre en charge. Il en est de même pour les collèges. Dans ce cas, c'est la détermination des apprenants qui importe et qui les amène à redoubler leurs efforts pour poursuivre leurs cursus scolaires. Il arrive souvent à certains apprenants adolescents, de rentrer dans une filière de formation contre leur gré pour fait de manque de moyen financier.

A ce propos un apprenant a confié ce qui suit :

« Je veux devenir magistrat et dans ce cas je devrais aller à l'école nationale de magistrats. Je n'ai pas les moyens et je suis obligé de m'inscrire à la faculté de droit et aujourd'hui je suis en deuxième année. J'ai demandé de l'aide auprès des ONG, et même auprès des parents mais rien. C'est cela qui m'a amené à travailler pour subvenir à mes besoins au niveau de la faculté ».
(J. étudiant en droit, 2^{ème} année)

En plus des frais de scolarisation, une partie des revenus des apprenants est également réservée pour la restauration, en effet la restauration est un élément important qui permet de suivre correctement les cours et pouvoir retenir ce qui est nécessaire pour les examens. Cette réalité qui relève des parents est désormais du ressort des apprenants interrogés dans la ville de Cotonou. Selon un apprenant, il doit revenir à la maison à midi, préparer avant de manger. C'est dire qu'il ne dispose pas d'un temps de repos ni de révision des cours. Alors qu'un adage dit que « *le ventre affamé n'a point d'oreille* ». Pour d'autres, ils prennent leurs mets dans les restaurants. Même à ce niveau le plat est payant donc une bonne partie des revenus est aussi réservée pour ces dépenses. Un enseignant rencontré lors de nos enquêtes de terrain nous disait :

« Les apprenants africains et particulièrement ceux du Bénin sont à féliciter. Ils doivent aller faire des jobs, revenir préparer à manger, suivre les cours, apprendre ces cours et préparer les compositions. Et voilà que les bourses et secours universitaires sont réduits à leur plus simple expression seulement au BAC. C'est de la torture pour eux » (A. enseignant –chercheur).

Plusieurs autres domaines non moins importants nécessitent des dépenses aux apprenants adolescents notamment, les multiples photocopies et des achats des documents qui sont obligatoires demandent souvent beaucoup de dépenses, les sorties pédagogiques, l'achat des

cartes, les exposés ainsi que les travaux dirigés et les travaux pratiques et les différentes recherches. Un apprenant disait ceci :

« Je suis en train de comprendre que les études sont réservées pour les enfants dont les parents s'occupent vraiment. Ceux qui abandonnent n'ont pas toujours tort. C'est par manque de soutien ». (K. apprenants à L'UAC).

Dans la ville de Cotonou et surtout pendant les vacances, les jeunes apprenants exercent des activités génératrices de revenus pour compléter leurs fournitures scolaires et parfois payer leurs scolarités.

6. DISPOSITIFS LEGISLATIVES

Statut juridique des adolescents

Au Bénin, il existe deux statuts juridiques qui coexistent notamment les personnes capables et les personnes incapables. L'adolescent est un mineur, rangé au rayon des incapables juridiques et ce jusqu'à 18 ans. Du fait de sa minorité, de son incapacité, l'adolescent a besoin d'être protégé.

Constitution du Bénin

Les articles 12 et 13 de la Constitution concernent spécifiquement les enfants et plus particulièrement l'éducation des enfants.

Article 12 « L'Etat et les collectivités publiques garantissent l'éducation des enfants et créent les conditions favorables à cette fin » demande la garantie de l'éducation des enfants et les conditions nécessaires pour y parvenir.

Article 13 « L'Etat pourvoit à l'éducation de la jeunesse par des écoles publiques. L'enseignement primaire est obligatoire. L'Etat assure progressivement la gratuité de l'enseignement public, pose les principes selon lesquels l'Etat pourvoit à l'éducation des enfants par les écoles publiques, l'école primaire est obligatoire et l'enseignement public est gratuit. Dans le contexte du principe de non-discrimination,

Article 15 : « Tout individu a droit à la vie, à la liberté, à la sécurité et à l'intégrité de sa personne.

Article 26 établit que « l'Etat protège la famille et particulièrement la mère et l'enfant ».

code des personnes et de la famille

En matière d'éducation et de scolarité, l'instruction scolaire est théoriquement obligatoire et gratuite au Bénin entre 6 et 11 ans. Mais en pratique, l'éducation n'est souvent pas gratuite et de ce fait, peut difficilement être rendue obligatoire.

7. DISCUSSION

Au Bénin, et dans la plus part des pays africain surtout au sud du Sahara, le travail des enfants est une réalité. Ce phénomène se développe à grande échelle dans les centres urbains au vu et au su des autorités locales et même étatiques, de la communauté internationale et des Organisations Non Gouvernementales et cela malgré les multiples dispositions nationales, régionales et même internationales prise pour empêcher. Il touche tous les enfants apprenants adolescents de toutes les catégories socioprofessionnelles. Au Bénin et particulièrement dans la ville de Cotonou, le phénomène prend de l'ampleur avec l'exode rural qui se développe et embrase de nos jours la couche des apprenants adolescents des universités et des collèges. Parmi les raisons qui expliquent l'implantation du phénomène on cite : la polygamie, les nombreuses familles, la démission des parents, la pauvreté. A ce sujet, E. **Baumann et al (2007)** pensent que, les risques auxquels sont confrontées les populations démunies sont au cœur d'une approche nouvelle de la pauvreté. Car pour eux, ces risques sont facteurs d'inégalité face à la vulnérabilité, en raison de la faiblesse des revenus et des capacités. Ce qui engendre des comportements nouveaux au sein des groupes sociaux. L'effet du travail des apprenants

adolescents est énorme et doit interpeller les dirigeants. Car la jeunesse est au dérive et la relève inquiète. Ces jeunes apprenants adolescents sont pour la grande majorité emportés par le goût de l'argent et même après les vacances ne retournent plus dans les collèges et les universités et sont reversés pour les garçons dans le gayman, la délinquance, le sida, le vol et les jeunes filles rentrent dans la sexualité précoce, le marché du sexe et les grossesses précoces. C'est justement ce qu'a tenté d'expliquer un responsable de l'Association pour l'enfance Malheureuse (APEM) lorsqu'il disait : « *Le jeunes adolescents filles ou garçons sont très sensibles. Ils se laissent facilement aller à la dérive par une petite situation qui attire leur attention. C'est pourquoi à cet âge les parents doivent les encadrer avec beaucoup de soins et éviter surtout de les bousculer de trop. Ce que nous observons dans les rues de Cotonou ne sont que la résurgence de la démission des parents* » (D, responsable à la mobilisation).

L'activité des apprenants adolescents dans les vacances n'est pas compatible avec la poursuite de leur cursus scolaire et universitaire. Les vacances sont des moments de repos, repos du cerveau pour une reprise adéquate. Lorsque l'enfant continue de travailler dans les vacances cela peut avoir des conséquences dans le développement psychique et physique. C'est pourquoi le législateur a prévu du repos. Il est alors grand temps que les dirigeants à divers niveaux prennent leurs responsabilités pour assurer une éducation de qualité aux apprenants adolescents pour assurer une relève de qualité.

Quant aux parents, ils pourraient réduire les naissances en pratiquant le planning ou en tenant compte de leur moyens, éviter surtout la polygamie qui encourage des naissances. Les jeunes adolescents constituent la relève de demain et lorsque cette relève est sacrifiée le pays sombrera et se verra dirigé par des étrangers. C'est justement dans ce sens que le ministre béninois du travail et de la réforme institutionnelle a annoncé à Xinhua en Chine le 13 juin 2015 que :

« Les enfants constituent les piliers sur lesquels nous devons bâtir, assurer et garantir un meilleur avenir à notre pays. Les soumettre précocement au travail revient à hypothéquer l'avenir de notre Nation en la privant de ses ressources les plus déterminantes pour le lendemain meilleur ».

Le BIT a montré qu'en 2013 plus de cent soixante-huit millions d'enfants y compris des apprenants travaillent dans le monde dont quatre-vingt-cinq millions feraient un travail dangereux c'est-à-dire qui porte atteinte à leur intégrité physique et à leur santé. Dans les pays du tiers monde, il y a des enfants esclaves, en Amérique latine nous avons les enfants de rue. La question qui reste posée est celle de la relève. Le travail économique que mènent les apprenants dans les vacances, loin d'être volontaire, sont contraignants. Ils travaillent non seulement pendant les vacances, ils travaillent en pleine année scolaire les week-ends et les congés pour se faire d'argent et payer leurs études. Ces enfants veulent évoluer mais il leur manque de soutien. Ils sont contraints de travailler pour subvenir à leurs besoins et les besoins de leur cursus scolaire et universitaire.

8. CONCLUSION

L'exercice des activités économiques des apprenants adolescents en période des vacances n'est pas un phénomène nouveau dans les pays en voie de développement et particulièrement au Bénin. Il a toujours existé et continue de faire des victimes. Dans la ville de Cotonou, les apprenants adolescents souvent orphelins ou issus de familles pauvres et nombreuses sont contraints d'exercer des activités économiques pendant les vacances pour pouvoir poursuivre leur cursus scolaire et universitaire. Parmi les multiples activités exercées par ceux-ci on a le lavage auto- moto, vente ambulante, vente à la sauvette etc. Les revenus sont soit journaliers ou mensuels. Les revenus issus des trois mois de travail leur permettent de satisfaire leurs besoins scolaires et universitaires, de payer leur scolarité, le loyer et les fournitures nécessaires pour la poursuite de leurs études. Mais, pris par le goût de l'argent ces jeunes abandonnent très tôt les études pour rentrer dans la délinquance, le vol, le sexe, le sida la drogue etc .ce qui transforme

souvent leur avenir et pose le problème de la relève. Il alors temps que les dirigeants prennent leur responsabilité pour soutenir cette couche de population.

9. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Ada dialogue, 2007, *Microfinance et genre : des nouvelles contributions pour une vieille question*, N°37, Luxembourg, Dialogue, 201p.
- BAD, 2021, Perspectives économiques au Bénin. <https://www.afdb.org>. consulté le 11/09/21
- Assaba, Claude, 1989, Pouvoir yoruba : dimensions sacrales et cognitive (étude de cas en République Populaire du Bénin), thèse de doctorat en sociologie soutenue à l'université de Paris 5, 326p
- Baumann, Eveline et Servet, Jean-Michel., 2007, *Autre part numéro spécial, Risques et Microfinance*, no 44, Armand Colin, Paris, 12p.
- BIT, 2006, la fin du travail des enfants : un objectif à notre portée, conférence internationale du travail, 35^e session, Genève.
- Cohen, Daniel., 1998, *Richesse du monde, pauvreté des nations*, Paris, Poche, 176P.
- KANHONOU, Henri Judicael, 2010, la problématique du travail des enfants dans l'arrondissement de Godomey, mémoire online, http://www.memoireonline.com/.../m_la... consulté le 27 septembre 2018.
- INSAE, 2006, *Enquête Modulaire Intégrée sur les conditions de vie des ménages*, Cotonou, 142p
- INSAE, 2008, Cinquième enquête démographique de santé, Cotonou, 64p
- Grawitz, Madeleine, 1993, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz 9^e Edition), 870p.
- Manier, Benedicte, 2011, *Le travail des enfants dans le monde, la découverte*, coll. «Repères» Paris, 127p.
- Ministère de l'Economie et des Finances, 2011, *Stratégies de croissance pour la réduction de la pauvreté (SCRP 2011-2015)*, MEF, Cotonou ; 189p.
- Mede, Nicaise, 2006, la réglementation du travail au Bénin. Traite, pratique, droit et relation du travail, deuxième édition Ed COPEF Cotonou.
- Ministère de l'Economie et des Finances, 2008, *Rapport d'avancement 2007 de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP 2007-2009)*, MEF, Cotonou,
- Ministère de l'Economie et des Finances, 2011, *Stratégies de croissance pour la réduction de la pauvreté (SCRP 2011-2015)*, MEF, Cotonou
- UNICEF, Carol Bellamy (dir.), 1992, *the state of the world's children*, unicef, oxford university Press, New york. 100p
- République du Bénin, 1990, Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 Portant Constitution du 11 décembre 1990
- République du Bénin, 2004, Loi N° 2012- 07 portant Code des personnes et de la famille, Bénin

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

1- Contexte, Justification et Objectifs du journal

Le développement des territoires ruraux est une préoccupation prise en compte par de nombreux organismes internationaux que nationaux à travers les projets et programmes de développement.

En Afrique, le défi du développement est indissociable du devenir des espaces ruraux. Les territoires ruraux sont caractérisés par d'importantes activités rurales qui influencent sur la dynamique du monde rural et la restructuration des espaces ruraux.

En effet, de profondes mutations s'observent de plus en plus au sein du monde rural à travers les activités agricoles et extra agricoles. Des innovations s'insèrent dans les habitudes traditionnelles des ruraux. Cela affecte sans doute le système de production des biens et services et les relations entre les villes et campagnes.

Ainsi, dans ce contexte de mutation sociétale, de nouvelles formes d'organisation spatiale s'opèrent. Ces nouvelles formes dénotent en partie par les différents modes de faire-valoir. Aussi, plusieurs composantes environnementales sont-elles impactées et nécessitent donc une attention particulière qui interpelle aussi bien les dirigeants politiques, les organismes non étatiques et les populations locales pour une gestion durables des espaces ruraux.

Par ailleurs, le contexte de la décentralisation, le développement à la base implique toutes les couches sociales afin d'amorcer réellement le développement. Ainsi, la femme rurale, à travers le rôle qu'elle joue dans le système de production de biens et services, mérite une attention particulière sur le plan formation, information et place dans la société en pleine mutation.

Enfin, en analysant le contexte socioculturel et l'évolution de la croissance démographique que connaissent les campagnes, les questions d'assainissement en milieu rural doivent de plus en plus faire l'objet des préoccupations majeures à tous les niveaux de prises de décision afin de garantir à tous un cadre de vie sain et réduire l'extrême pauvreté en milieu rural.

Le premier numéro du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) du Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREA) s'inscrit dans la logique de parcourir de façon profonde tous les aspects liés au monde rural. A ce titre, les axes thématiques prioritaires ci-après seront explorés.

Axe 1 : Dynamique des espaces ruraux et Aménagement de l'espace rural

- ✓ Mutations spatiales et dynamique des espaces ruraux ;
- ✓ Gestion du foncier rural et environnementale ;
- ✓ Climat, aménagements hydroagricoles ;
- ✓ SIG et gestion des territoires ruraux ;
- ✓ Gouvernance et planification des espaces ruraux.

Axe 2 : Economie rurale

- ✓ Activités agricoles et sécurité alimentaire ;
- ✓ Ecotourisme ;
- ✓ Artisanat rural ;
- ✓ Territoires, mobilité et cultures.

Axe 3 : Genre et développement rural

- ✓ Femmes et activités rurales ;
- ✓ Développement local ;
- ✓ Echanges transfrontaliers dans les espaces ruraux ;
- ✓ Hygiène et assainissement en milieu rural.

2. Instructions aux auteurs

Politique éditoriale

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) publie des contributions originales en français ou en anglais dans tous les domaines de la science sociale.

Les contributions publiées par le journal représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) est semestrielle. Il apparaît deux fois par an, tous les six mois (juin et décembre).

Soumission et forme des manuscrits

Le manuscrit à soumettre au journal doit être original et n'ayant jamais été fait objet de publication au paravent. Le manuscrit doit comporter les adresses postales et électroniques et le numéro de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances. Ce manuscrit soumis au journal doit impérativement respecter les exigences du journal.

La période de soumission des manuscrits est de : 01 au 31 août 2020.

Retour d'évaluation : 30 septembre 2020.

Date de publication : 15 décembre 2020.

Les manuscrits sont envoyés sur le mail du journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) à l'adresse: journalgrad35@gmail.com avec copie à Monsieur Moussa GIBIGAYE <moussa_gibigaye@yahoo.fr>.

Langue de publication

J_GRAD publie des articles en français ou en anglais. Toutefois, le titre, le résumé et les mots clés doivent être donnés dans deux langues (anglais et français).

Page de titre

La première page doit comporter le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète. Elle devra comporter également un titre courant ne dépassant pas une soixantaine de caractères ainsi que l'adresse postale de l'auteur, à qui les correspondances doivent être adressées.

- Le titre de l'article est en corps 14, majuscule et centré avec un espace de 12 pts après le titre (format > paragraphe > espace après : 12 pts).
- Les noms et prénoms des auteurs doivent apparaître en corps 12, majuscule et centré et en italique.
- Les coordonnées des auteurs (appartenance, adresse professionnelle et électronique) sont en corps 10 italique et alignés à gauche.

Résumé

Le résumé comporte de 250 à 300 mots et est présenté en Français et en Anglais. Il ne contient ni référence, ni tableau, ni figure et doit être lisible. Il doit obligatoirement être structuré en cinq parties ayant respectivement pour titres : « Description du sujet », « Objectifs », « Méthode », « Résultats » et « Conclusions ». Le résumé est accompagné d'au plus 05 mots-clés. Le résumé et les mots-clés sont composés en corps 9, en italique, en minuscule et justifiés.

Introduction

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été réalisée. Elle doit permettre au lecteur de juger de l'étude et d'évaluer les résultats acquis.

Corps du sujet

Le corps du texte est structuré suivant le modèle IMReD. Chacune des parties joue un rôle précis. Elles représentent les étapes de la présentation.

Introduction

L'introduction doit indiquer le sujet et se référer à la littérature publiée. Elle doit présenter une question de recherche.

L'objectif de cette partie est de mettre en avant l'intérêt du travail qui est décrit dans l'article et de justifier le choix de la question de recherche et de la démarche scientifique.

Matériel et méthodes

Cette partie doit comprendre deux volets : présentation succincte du cadre de recherche et l'approche méthodologique adoptée.

2.3.5.3 Résultats

Les résultats sont présentés sous forme de figures, de tableaux et/ou de descriptions. Il n'y a pas d'interprétation des résultats dans cette partie. Il faut particulièrement veiller à ce qu'il n'y ait pas de redondance inutile entre le texte et les illustrations (tableaux ou figures) ou entre les illustrations elles-mêmes.

2.2.5.4 Discussion

La discussion met en rapport les résultats obtenus à ceux d'autres travaux de recherche. Dans cette partie, on peut rappeler l'originalité et l'intérêt de la recherche. A cet effet, il faut mettre en avant les conséquences pratiques qu'implique cette recherche. Il ne faut pas reprendre des éléments qui auraient leur place dans l'introduction.

Conclusion

Cette partie résume les principaux résultats et précise les questions qui attendent encore des réponses.

Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique.

L'ensemble du texte est en corps 12, minuscule, interligne simple, sans césure dans le texte, avec un alinéa de première ligne de 5 mm et justifié (Format > paragraphe > retrait > 1ère ligne > positif > 0,5 cm). Un espace de 6 pts est défini après chaque paragraphe (format > paragraphe > espace après : 6 pts). Les marges (haut, bas, gauche et droite) sont de 2,5 cm.

- Les titres (des parties) sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale
- La hiérarchie et le format des titres seront les suivants :

Titre de premier ordre : (1) MAJUSCULE GRAS justifié à gauche

Titre de 2ème ordre : (1-1) Minuscule gras justifié à gauche

Titre de 3ème ordre : (1-1-1) Minuscule gras italique justifié à gauche

Titre de 4ème ordre : (1-1-1-1) Minuscule maigre ou puces.

Rédaction du texte

La rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes, en évitant les répétitions.

Remerciements

Les remerciements au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être adressés en terme concis.

Références

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'Auteur, année de publication, pages citées);

Exemples :

1-Selon C. Mathieu (1987, p. 139) aucune amélioration agricole ne peut être réalisée sans le plein accord des communautés locales et sans une base scientifique bien éprouvée ;

2-L'autre importance des activités non agricoles, c'est qu'elles permettent de sortir les paysans du cycle de dépendance dans laquelle enferment les aléas de la pluviométrie (M. Gueye, 2010, p. 21) ;

3-K. F. Yao *et al.*, (2018, p.127), estime que le conflit foncier intervient également dans les cas d'imprécision ou de violation des limites de la parcelle à mettre en valeur. Cette violation des limites de parcelles concédées engendre des empiètements et des installations d'autres migrants parfois à l'issue du donateur.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

- Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, les pages (pp.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2ndeéd.). Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Références bibliographiques Article

dans revue

GIBIGAYE Moussa, HOUINSOU Auguste, SABI YO BONI Azizou, HOUNSOUNOU Julio, ISSIFOU Abdoulaye et DOSSOU GUEDEGBE Odile, 2017, Lotissement et mutations de l'espace dans la commune de Kouandé. *Revue Scientifiques Les Cahiers du CBRST*, **12**, 237-253

Ouvrages, rapport

IGUE Oguniola John, 2019, *les activités du secteur informel au Bénin : des rentes d'opportunité à la compétitivité nationale*, Paris, France, Karthala, 252 p.

Articles en ligne

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

Chapitre d'ouvrage

OFOUEME-BERTON Yolande, 1993, Identification des comportements alimentaires des ménages congolais de Brazzaville : stratégies autour des plats, in Muchnik, José. (coord.). *Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales*, 1993, Paris, L'harmattan, 167-174.

Thèse ou mémoire :

FANGNON Bernard, 2012, *Qualité des sols, systèmes de production agricole et impacts environnementaux et socioéconomiques dans le Département du Couffo au sud-ouest du Bénin*. Thèse de Doctorat en Géographie, EDP/FLASH/UAC, p.308

Frais d'inscription

Les frais de soumission sont fixés à 40.000 FCFA (quarante mille Francs CFA).

Conformément à la recommandation du comité scientifique du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*), les soumissionnaires sont priés de bien vouloir s'acquitter de leur frais de publication dès la première soumission sur la plateforme de gestion des publications du Journal. Les articles ne seront envoyés aux évaluateurs qu'après paiement par les auteurs des frais d'instruction et de publication qui s'élèvent à quarante mille francs (40.000 F CFA) par envoi Western Union, RIA, MONEYGRAM ou par mobile money (**Préciser les noms et prénoms**) à **Monsieur SABI YO BONI Azizou** au numéro +229 97 53 40 77 (WhatsApp). Le reçu doit être scanné et envoyé à l'adresse suivante <journalgrad35@gmail.com> avec copie à Monsieur **Moussa GIBIGAYE** <moussa_gibigaye@yahoo.fr>.

Contacts

Pour tous autres renseignements, contacter l'une des personnes ci-après,

- Monsieur Moussa GIBIGAYE +229 95 32 19 53
- Monsieur FANGNON Bernard +229 97 09 93 59
- Monsieur SABI YO BONI Azizou +229 97 53 40 77